



Mis à jour le 26 Mai 2009  
Sous réserve de modifications réglementaires

# **CALENDRIER PREVISIONNEL INTER-REGIONAL 2009**

## **DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS**

## CONCOURS 2009

CAT	Concours	Centre de Gestion organisateur	Condition d'accès	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Modalités de retrait	1 <sup>ères</sup> épreuves
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>							
B	Rédacteur	CDG 54	<p><u>Concours externe</u> : Candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV.</p> <p><u>Concours interne</u> : Fonctionnaires ou agents publics ou agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et justifier au 1er janvier de l'année du concours de 4 années au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p> <p><u>Troisième concours</u> : Candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles doivent correspondre à la gestion administrative, financière ou comptable, ou avoir contribué à l'élaboration et à la réalisation d'actions de communication, d'animation, de développement économique, social, culturel, sportif, de loisirs ou de tourisme.</p>	17/03/2009 au 05/05/2009	17/03/2009 au 13/05/2009	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG54 www.cdg54.fr Aucun dossier papier ne sera délivré	16/09/2009
C	Adjoint Administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>					
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
B	Technicien Supérieur	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>					
C	Agent de Maîtrise	CDG 10	<p><u>Concours externe</u> : Candidats titulaires de 2 titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle homologués au moins au niveau V.</p> <p><u>Concours interne</u> : Fonctionnaires ou agents publics ou agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et justifier au 1er janvier de l'année du concours de trois ans au moins de services publics effectifs dans un emploi technique de catégorie C, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p> <p><u>Troisième concours</u> : Candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles doivent correspondre à l'encadrement d'équipes techniques, à la direction ou à la réalisation de travaux nécessitant une compétence professionnelle technique étendue.</p>	28/10/2008 au 04/12/2008	28/10/2008 au 11/12/2008	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG10 www.cdg10.fr Aucun dossier papier ne sera délivré	21/01/2009
C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe des établissements d'enseignement	CDG 51	<p><u>Concours externe</u> : Candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenue dans celle des spécialités au titre de laquelle le candidat concourt.</p> <p><u>Concours interne</u> : Fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs.</p> <p><u>Troisième concours</u> : Candidats justifiant pendant une durée de 4 ans au moins au 30 janvier 2008, de l'exercice, soit d'activités professionnelles correspondant à l'encadrement d'équipes techniques, à la direction ou à la réalisation de travaux nécessitant une compétence professionnelle technique étendue, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</p>	28/10/2008 au 04/12/2008	28/10/2008 au 11/12/2008	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG51 www.cdg51.fr Aucun dossier papier ne sera délivré	28/01/2009
C	Adjoint Technique de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>					

**FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE**

B	Assistant socio-éducatif	CDG 51	<p>Pour la <u>spécialité Assistant de Service Social</u> : Candidats titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social ou être titulaire d'un des diplômes, certificats ou autres titres mentionnés à l'article L 411-1 et L 411-6 du code de l'action sociale et des familles et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen.</p> <p>Pour la <u>spécialité Educateur spécialisé</u> : Candidats titulaires du diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé.</p> <p>Pour la <u>spécialité Conseiller en économie sociale et familiale</u> : Candidats titulaires du diplôme d'Etat de Conseiller en économie sociale et familiale.</p>	02/06/2009 au 07/07/2009	02/06/2009 au 15/07/2009	<p>Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG51 <a href="http://www.cdg51.fr">www.cdg51.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré</p>	01/10/2009
B	Infirmier de Classe normale	CDG 51	Candidats titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier ou du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique ou d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier.	02/06/2009 au 07/07/2009	02/06/2009 au 15/07/2009	<p>Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG51 <a href="http://www.cdg51.fr">www.cdg51.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré</p>	22/10/2009
B	Educateur de Jeunes enfants	CDG 68	Candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.	02/06/2009 au 07/07/2009	02/06/2009 au 15/07/2009	<p>- Par préinscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a> - Retrait au CDG 68 - 22 Rue Wilson - 68000 COLMAR - Demande par écrit au CDG du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,33 euro et portant les coordonnées du candidat</p>	09/09/2009
C	Auxiliaire de soins de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>					
C	ATSEM de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>					

**FILIERE ANIMATION**

B	Animateur	CDG 21	<p><u>Concours externe</u> : candidats titulaires du Brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse ou du brevet professionnel de l'éducation populaire et du sport dans l'une des spécialité correspondant aux missions des membres du cadre d'emplois.</p> <p><u>Concours interne</u> : Fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant au 1er janvier de l'année du concours de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.</p> <p><u>Troisième concours</u> : Candidats justifiant pendant une durée de 4 ans au moins, de l'exercice, d'un ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, d'un ou de plusieurs d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles doivent correspondre à la coordination et la mise en œuvre d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou médiation sociale.</p>	02/06/2009 au 07/07/2009	02/06/2009 au 15/07/2009	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG21 www.cdg21.fr Aucun dossier papier ne sera délivré	24/09/2009
---	-----------	--------	--	--------------------------------	--------------------------------	---	------------

C	Adjoint d'Animation de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
---	--	-----------------------------------	--	--	--	--

**FILIERE SPORTIVE**

C	OTAPS	CDG 68	Candidats titulaires au moins d'un titre ou diplôme homologué au niveau V.	16/12/2008 au 20/01/2009	16/12/2008 au 27/01/2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par préinscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a></li> <li>- Retrait au CDG du Haut-Rhin - 22 Rue Wilson - 68000 COLMAR</li> <li>- Demande par écrit au CDG du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,33 euro et portant les coordonnées du candidat</li> </ul>	04/03/2009
---	-------	--------	--	--------------------------------	--------------------------------	---	------------

## EXAMENS PROFESSIONNELS 2009

CAT	Examens	Centre de Gestion organisateur	Condition d'accès	Retrait des dossiers	Dépôt des dossiers	Modalités de retrait	1 <sup>ères</sup> épreuves
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>							
B	Rédacteur - Chef	CDG 54	Ouvert aux rédacteurs ayant atteint le 7 <sup>ème</sup> échelon de leur grade ou aux rédacteurs principaux sans condition d'ancienneté.	28/10/2008 au 04/12/2008	28/10/2008 au 11/12/2008	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG54 <a href="http://www.cdg54.fr">www.cdg54.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	12/05/2009
B	Rédacteur	CDG 54	<u>1<sup>er</sup> examen</u> : ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs chargés du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants ou d'un établissement public local assimilé à une commune de moins de 2 000 habitants et qui justifient d'au moins 8 ans de services effectifs, y compris la période normale de stage, dans un cadre d'emplois de catégorie C dont 4 ans accomplis au titre des missions précitées. <u>2<sup>nd</sup> examen</u> : ouvert aux fonctionnaires de catégorie C qui comptent au moins 10 ans de services effectifs, y compris la période normale de stage.	10/03/2009 au 27/04/2009	10/03/2009 au 05/05/2009	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG54 <a href="http://www.cdg54.fr">www.cdg54.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	17/06/2009
C	Adjoint Administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	CDG 10	Ouvert aux adjoints administratifs territoriaux de 2 <sup>ème</sup> classe ayant atteint le 3 <sup>ème</sup> échelon et comptant 2 ans de services effectifs dans leur grade (mesure dérogatoire pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'entrée en vigueur du décret 2006-1690 du 22 décembre 2006).	28/10/2008 au 04/12/2008	28/10/2008 au 11/12/2008	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG10 <a href="http://www.cdg10.fr">www.cdg10.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	18/03/2009
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
C	Agent de Maîtrise	CDG 10	Ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, comptant au moins huit ans de services effectifs dans un ou plusieurs grades de leur cadre d'emplois et ayant atteint au moins le 5 <sup>ème</sup> échelon du grade d'adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe.	28/10/2008 au 04/12/2008	28/10/2008 au 11/12/2008	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG10 <a href="http://www.cdg10.fr">www.cdg10.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	21/01/2009
<b>FILIERE ANIMATION</b>							
B	Animateur - Chef	CDG 21	Ouvert aux animateurs ayant atteint le 7 <sup>ème</sup> échelon de leur grade ou aux animateurs principaux sans conditions d'ancienneté.	02/06/2009 au 07/07/2009	02/06/2009 au 15/07/2009	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG21 <a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	24/09/2009
C	Adjoint d'Animation de 1 <sup>ère</sup> classe	CDG 10	Ouvert aux adjoints d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe ayant atteint le 3 <sup>ème</sup> échelon et comptant 2 ans de services effectifs dans leur grade (mesure dérogatoire pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'entrée en vigueur du décret 2006-1693 du 22 décembre 2006).	28/10/2008 au 04/12/2008	28/10/2008 au 11/12/2008	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG10 <a href="http://www.cdg10.fr">www.cdg10.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	25/02/2009
<b>FILIERE CULTURELLE</b>							
C	Adjoint du Patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe	CDG 21	Ouvert aux adjoints du patrimoine de 2 <sup>ème</sup> classe ayant atteint le 3 <sup>ème</sup> échelon et comptant 2 ans de services effectifs dans leur grade (mesure dérogatoire pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'entrée en vigueur du décret 2006-1692 du 22 décembre 2006).	17/03/2009 au 05/05/2009	17/03/2009 au 13/05/2009	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site internet du CDG21 <a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	25/06/2009

## **ATTENTION :**

LE PRESENT CALENDRIER EST UN DOCUMENT INDICATIF ET PREVISIONNEL, QUI NE CONSTITUE PAS UN ENGAGEMENT DES CENTRES DE GESTION A ORGANISER EFFECTIVEMENT LES CONCOURS ET EXAMENS CONCERNES AUX DATES INDIQUEES.

Sous réserve des dispositions réglementaires en vigueur, l'ouverture des concours et examens est tributaire, d'une part, de la création et de la déclaration de postes par les collectivités territoriales, et d'autre part, de l'épuisement des listes d'aptitudes. **Seuls les arrêtés d'ouverture des concours et examens qui feront l'objet d'une publicité entraîneront leur déroulement.**

Par ailleurs, les dates retenues correspondent au début des épreuves. Celles-ci pouvant varier en fonction d'éventuelles modifications apportées et leur déroulement peut également être étalé sur plusieurs jours (selon l'effectif des candidats).

## **POUR S'INSCRIRE AU CONCOURS :**

### **➤ RETRAIT DES DOSSIERS :**

Les inscriptions s'effectueront par préinscription sur les sites internet : [www.cdg10.fr](http://www.cdg10.fr), [www.cdg21.fr](http://www.cdg21.fr), [www.cdg51.fr](http://www.cdg51.fr), [www.cdg54.fr](http://www.cdg54.fr), [www.cdg68.fr](http://www.cdg68.fr).

Pour les concours organisés par les autres Centres de Gestion de l'Interrégion, il est recommandé aux candidats de consulter le site Internet du Centre Organisateur afin de connaître les éventuelles modalités particulières d'inscription.

### **➤ DEPOT DES DOSSIERS :**

Tous les dossiers devront impérativement être envoyés ou déposés au **Centre de Gestion Organisateur** du concours ou de l'examen professionnel.

## ADRESSES UTILES – COORDONNEES DES CENTRES DE GESTION DE L'INTER-REGION GRAND EST

N°	DEPARTEMENT	ADRESSE	TELEPHONE	SITE INTERNET
08	ARDENNES	30 rue de la Gravière - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES	03.24.33.88.00	<a href="http://www.cdg08.fr">www.cdg08.fr</a>
10	AUBE	328 Rue Savipol A – BP 85 – 10302 SAINTE SAVINE CEDEX	03.25.73.58.01	<a href="http://www.cdg10.fr">www.cdg10.fr</a>
21	COTE D'OR	16-18 Rue Nodot – BP 166 – 21005 DIJON CEDEX	03.80.76.99.76	<a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a>
25	DOUBS	21 rue de l'Etuve - BP 416 - 25208 MONTBELIARD CEDEX	03.81.99.36.36	<a href="http://www.cdg25.org">www.cdg25.org</a>
39	JURA	5 avenue de la République – BP 86 - 39303 CHAMPAGNOLE CEDEX	03.84.53.06.39	<a href="http://www.cdg39.org">www.cdg39.org</a>
51	MARNE	11 Rue Carnot – BP 105 – 51007 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX	03.26.69.44.00	<a href="http://www.cdg51.fr">www.cdg51.fr</a>
52	HAUTE-MARNE	9 Rue de la Maladière – BP 159 – 52005 CHAUMONT CEDEX	03.25.35.33.20	<a href="http://www.cdg52.fr">www.cdg52.fr</a>
54	MEURTHE ET MOSELLE	2 Allée Pelletier Doisy – BP 340 – 54602 VILLERS LES NANCY CEDEX	03.83.67.48.10	<a href="http://www.cdg54.fr">www.cdg54.fr</a>
55	MEUSE	92 rue des Capucins - BP 90054 - 55202 COMMERCY CEDEX	03.29.91.44.35	<a href="http://www.cdg55.fr">www.cdg55.fr</a>
57	MOSELLE	16 rue de l'Hôtel de Ville - BP 50229 - 57952 MONTIGNY LES METZ CEDEX	03.87.65.27.06	<a href="http://www.cdg57.fr">www.cdg57.fr</a>
58	NIEVRE	24, rue du Champ de Foire - BP 3 - 58028 NEVERS CEDEX	03.86.71.66.10	<a href="http://www.cdg58.com">www.cdg58.com</a>
67	BAS-RHIN	12 avenue Robert Schuman - BP 51024 - 67381 LINGOLSHEIM CEDEX	03.88.10.34.64	<a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>
68	HAUT-RHIN	22 Rue Wilson – 68000 COLMAR	03.89.20.36.00	<a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a>
70	HAUTE SAONE	Z.I. du Durgeon - 7 rue de la Corne Jacquot Bournot - 70000 NOIDANS LES VESOUL	03.84.97.02.40	<a href="http://www.cdg70.fr">www.cdg70.fr</a>
71	SAONE ET LOIRE	6 rue de Flacé - 71018 MACON CEDEX	03.85.21.19.19	<a href="http://www.cdg71.fr">www.cdg71.fr</a>
88	VOSGES	28 rue de la Clé d'Or - 88025 EPINAL CEDEX	03.29.35.63.10	<a href="http://www.cdg88.fr">www.cdg88.fr</a>
89	YONNE	9 rue Bugeaud - BP 86 – 89011 AUXERRE CEDEX	03.86.51.43.43	<a href="http://www.cdg89.fr">www.cdg89.fr</a>
90	TERRITOIRE DE BELFORT	Maison des Communes - 29 boulevard Anatole France - BP 322 - 90006 BELFORT CEDEX	03.84.57.65.65	<a href="http://www.cdg90.fr">www.cdg90.fr</a>

**Les concours et examens professionnels organisés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C. N. F. P. T.) sont consultables sur le site : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)**